

Forêt régionale de Port-Royal des Champs : l'Agence des espaces verts prépare la forêt de demain...

L'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France (AEV), aménageur et gestionnaire de la forêt régionale de Port-Royal des Champs, y réalise actuellement d'importants travaux sylvicoles.

Ils consistent, sur une superficie de 55 hectares, à effectuer, dans les peuplements de chênes et de châtaigniers principalement, des coupes dites « d'éclaircie », avec en parallèle quelques petites coupes de « régénération », dans le but d'assurer le renouvellement de la forêt.

L'éclaircie consiste à prélever une partie des arbres pour laisser suffisamment d'espace et de lumière à ceux restant. A intervalles réguliers, les arbres d'avenir sont repérés (les plus vigoureux, sans blessures ni défauts) et les sujets les moins beaux, pouvant les gêner dans leur croissance, sont enlevés.

Sont également supprimés les arbres dépérissant, mais encore valorisables d'un point de vue économique, et pouvant porter atteinte à la sécurité des promeneurs ou à la vitalité de la forêt.

La régénération concerne quant à elle seulement quelques toutes petites enclaves (entre 1000 et 2000m²), avec la suppression d'arbres arrivés à maturité.

Les premiers prélèvements ont déjà été effectués, dans les parcelles 4, 5, 10 et 11 situées non loin du parking de l'entrée du bois, à proximité du Carrefour du Poteau blanc. Ils ont démarré durant l'hiver 2013 et se sont terminés au mois de décembre dernier. Le bois récolté reste à récupérer par l'acheteur. Ce dernier se chargera ensuite de la remise en état des chemins avant la fin de l'hiver, de façon à ce qu'ils soient faciles d'usage pour la promenade. Leur séchage prendra cependant du temps, compte tenu de la nature argileuse du sol, qui retient l'eau.

Les prochaines coupes concerneront les parcelles 1 et 2, situées à l'entrée du bois à droite du parking. L'AEV tiendra les communes informées de la date de démarrage, non encore connue à ce jour. Il n'empêche qu'elle rappelle d'ores et déjà la règle de base à respecter par le public pour sa sécurité, à savoir : se tenir éloigné du chantier. Comme pour les opérations précédentes, un panneau signalera sur place l'emprise du périmètre concerné.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de gestion responsable de l'Espace naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, pour laquelle l'AEV a obtenu à la fois la certification FSC® et la certification PEFC™.

Ces labellisations engagent le propriétaire et gestionnaire à respecter plusieurs règles permettant d'exploiter la forêt, d'assurer sa régénération, son entretien et son ouverture au public tout en préservant les espèces animales et végétales. A ce titre, la forêt fait l'objet, chaque année, d'un contrôle rigoureux.

Et pour une promenade en forêt régionale de Port Royal...

L'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France propose des animations Nature gratuites les week-ends dans plusieurs espaces naturels régionaux, dont la forêt régionale de Port Royal des Champs. En 2015, de nouvelles animations sont d'ores et déjà proposées : apprendre à observer les insectes et autres petites bêtes qui grouillent sous ses pieds, créer une œuvre d'art éphémère avec des éléments naturels, déchiffrer et comprendre les couleurs de la forêt en automne, découvrir les vertus comestibles et médicinales des arbres et fleurs sauvages...choisissez l'animation faite pour vous !

L'inscription aux animations nature se fait via le site internet de l'AEV

www.aev-iledefrance.fr < rubrique Loisirs Nature < Nos animations nature.

Illustration : fichier « (NP) (5) » à légender comme suit : « Forêt régionale de Port Royal des Champs –© AEV/N.Prou